

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE LE LUNDI 5 AOÛT 2013

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le lundi 5 août 2013, sous la présidence du maire suppléant, monsieur Alphée Pelletier.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, madame Carole Lévesque et monsieur Pascal Hudon.

M. Rémi Béchard est absent.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

132-08-2013

LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DU MOIS DE JUILLET 2013

Après lecture du procès verbal du 2 juillet 2013, les élus confirment que ce dernier est conforme ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PASCAL HUDON,
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le procès-verbal de juillet 2013 soit accepté tel que rédigé.

133 08-2013

DÉPÔT DU PROJET DES CONFÉRENCES MATINALES POUR LES ÂÎNÉS

CONSIDÉRANT QUE le programme «Nouveaux Horizons» de *Ressources humaines et Développement des compétences Canada* veille à ce que les aînés puissent profiter de la qualité de vie de leur collectivité et y contribuer par leur participation dans des activités sociales et leur vie active;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action 2012-2015 pour les aînés de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, découlant de la politique pour les familles et pour les aînés adopté en mai 2012, inclut la mise en place de conférences selon les besoins du milieu et l'application du programme Aînés-Avisés;

CONSIDÉRANT QUE le projet proposé a pour but d'accroître la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés, y compris l'exploitation financière, et sur les façons d'appréhender le vieillissement et de relever les défis qui y sont associés;

CONSIDÉRANT QUE le projet est de réaliser une série de 8 conférences matinales mensuelles destinées aux aînés de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de La Pocatière. Suite à chaque conférence, il y aura une période d'échanges pour permettre aux aînés d'approfondir le sujet traité, de partager leurs connaissances, leurs compétences et leur expérience;

CONSIDÉRANT l'implication souhaitée de la Sûreté du Québec afin de disposer de ressources humaines et matérielles nécessaires pour la présentation de capsules du programme Aînés Avisés dans le cadre des présentations;

CONSIDÉRANT l'implication souhaitée de la FADOQ de La Pocatière comme organisme partenaire afin de promouvoir les conférences au sein de leur réseau et de contribuer à la proposition de thèmes et de conférenciers;

CONSIDÉRANT l'implication du comité pour les familles et les personnes aînées de Sainte-Anne-de-la-Pocatière au projet.

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

- ♦ **QU'**une demande de financement pour le projet soit déposée au programme «Nouveaux Horizons» pour les aînés et que les documents requis soient postés d'ici le 6 septembre 2013.

- ♦ **QUE** la Sûreté du Québec dispose de ressources humaines et matérielles nécessaires pour la présentation de capsules en lien avec le programme Aînés Avisés, dans le cadre des présentations.
- ♦ **QUE** la FADOQ de La Pocatière, comme organisme partenaire, face la promotion des conférences au sein de leur réseau et contribue à la proposition de thèmes et de conférenciers.
- ♦ **QUE** Mme Sylvie Dionne, directrice, secrétaire-trésorière, soit autorisée à signer tout document relatif à la présente résolution.
- ♦ **QUE** la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière s'engage à assumer les dépassements de coûts, s'il y a lieu, dans le cadre du projet déposé au programme «Nouveaux Horizons» pour les aînés.

134-08-2013

ENGAGEMENT D'UN NOTAIRE – IMPLANTATION D'UNE CITERNE CONTRE LES INCENDIES

CONSIDÉRANT l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec numéro 404462 concernant l'installation d'une citerne d'eau pour la protection contre les incendies sur une partie du lot 633, d'une superficie approximative de 113,8 mètres carrés;

CONSIDÉRANT le plan technique préparé par l'arpenteur-géomètre Guy Marion;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

DE DEMANDER LES SERVICES du notaire Louis Garon afin de procéder à la rédaction d'un contrat pour l'aliénation et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour l'installation d'une citerne d'eau pour la protection contre les incendies, d'un emplacement faisant partie du lot 633, du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de la circonscription foncière de Kamouraska, dans la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, d'une superficie approximative de 113,8 mètres carrés, appartenant à Fernand Pelletier et Fils Inc.

D'AUTORISER le maire suppléant et la secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité, ledit contrat notarié érigé à cet effet.

135-08-2013

AUTORISATION DE PAIEMENT FINAL – TRANSPORT PIERRE DIONNE – TRAVAUX PONCEAU RUISSEAU DIONNE

CONSIDÉRANT la recommandation du certificat de paiement final numéro 3 signé par notre firme d'ingénieur Cima+ dans le projet de remplacement du Ponceau Ruisseau Dionne qui s'est achevé en juillet 2012;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PASCAL HUDON,
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement final des travaux exécutés, soit la somme de neuf mille cinq cent quatre-vingt-deux dollars et quarante-deux cents (9 582.42\$), taxes incluses.

DEMANDES DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

⇒ Société historique de la Côte-du-Sud – Demande d'aide financière.

136-08-2013

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE LA CÔTE-DU-SUD – AIDE FINANCIÈRE

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PASCAL HUDON
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D'Allouer la somme de 150 \$ à la Société historique de la Côte-du-Sud pour le 350^e anniversaire de l'arrivée des premières Filles du Roy en Nouvelle-France à La Pocatière et à Rivière-Ouelle les 28 et 29 septembre 2013.

137-08-2013

COMPTES À PAYER

Voir la liste au montant de 148 677.18 \$. La secrétaire-trésorière confirme que la municipalité possède les crédits budgétaires pour ces dépenses.

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PASCAL HUDON
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le conseil autorise le paiement de ces comptes.

CORRESPONDANCE

- § MTQ et MAMROT : Subvention – Aide à l’amélioration du réseau routier municipal (8 000\$).
- § MTQ et MAMROT : Subvention – Programme d’aide à l’entretien du réseau routier local (60 186\$).
- § MRC de Kamouraska : Confirmation de financement Pacte rural de la MRC de Kamouraska.

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

Le conseiller Rémi Béchard est absent aux séances de juillet et août à cause de son travail à l’extérieur. Cependant, il fait le suivi de ses dossiers et assiste aux séances de travail des élus.

138-08-2013

FERMETURE DE L’ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
la levée de l’assemblée à 20H43.

Maire suppléant

Secrétaire-trésorière

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

COMPTES À PAYER AU 5 AOÛT 2013

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES		
Salaires bruts du mois	Juillet	17 768.56 \$
Hydro-Québec	Éclairage des rues	412.44 \$
Hydro-Québec	Installation lumières de rues	662.24 \$
Hydro-Québec	Édifce municipal	400.34 \$
Hydro-Québec	Parc	45.09 \$
Hydro-Québec	Égout	127.32 \$
Bell Mobilité	Téléphone - Urbanisme	52.02 \$
Bell Canada	Administration	322.80 \$
SSQ Assurance	Assurances de juillet	978.34 \$
TOTAL DÉPENSES INCOMPRESSIBLES		20 769.15 \$
DÉPENSES COURANTES		
L G CLOUTIER INC		214.02 \$
SERVICES SANITAIRES ROY		714.68 \$
LE PLACOTEUX		123.25 \$
JULES PELLETIER INC.		170.75 \$
TRANSPORT PIERRE DIONNE		9 582.42 \$
PROFIX DE L'EST INC		80.79 \$
OPTION SÉCURE INC.		328.77 \$
JALBERTECH		181.27 \$
FONDS D'INFORMATION FONCIERE		24.00 \$
FERME MATHIEU PELLETIER		1 950.00 \$
LAURENTIDE RE/SOURCES		11.73 \$
FORTIN SÉCURITÉ MÉDIC		53.05 \$
SIGNALISATION LEVIS INC		1 169.12 \$
AGRO ENVIRO LAB		284.57 \$
QUINCAILLERIE CHARLES KIDD		37.37 \$
GROUPE DYNACO		319.81 \$
LOCATION J C HUDON INC		395.34 \$
MEGALITHE INC, LA POCATIERE		300.25 \$
QUINCAILLERIE HOME HARDWARE		43.66 \$
G LEMIEUX ET FILS INC		1 200.57 \$
EXCAVATION MARTIN MOREAU		1 696.18 \$
VILLE DE LA POCATIERE		78 278.04 \$
SEBASTIEN TIRMAN		88.12 \$
AUTOMOBILES DUBÉ ET FILS		140.85 \$
CARQUEST LA POCATIERE		104.53 \$
IDC INFORMATIQUE		290.66 \$
CARREFOUR DU CAMION R.D.L.		85.90 \$
CENTRE ROUTIER 1994 INC		122.60 \$
VILLE DE RIVIERE-DU-LOUP		5 165.27 \$
MACPEK INC.		29.39 \$
LES ENTREPRISES BOURGET		9 175.68 \$
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER		848.48 \$
FERME-ÉCOLE LAPOKITA		137.97 \$
MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC		4 546.64 \$
MRC DE KAMOURASKA		295.96 \$
POSTES CANADA		514.36 \$
REVENU CANADA		2 423.43 \$
MUNICIPALITÉ DE ST-PHILIPPE-DE-NERI		6 768.21 \$
FEDERATION QUEBECOISE		10.34 \$
TOTAL DÉPENSES COURANTES		127 908.03 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER		148 677.18 \$